Commission Départementale des Jeunes du 11 juin 2015

Maison des Sports

Début de la CDJ à 20.00

Membres présents :

- Eric DUCOS : président Commission des Jeunes et Secrétaire du Comité
- Michel KERISIT: responsable de la Commission Sportive
- Olivier GROSDOIGT : éducateur sportif départemental.
- Jean-Philippe SPEGAGNE : membre de la CDJ et représentant du CPB RENNES
- Pascal BOYER : membre de la CDJ et représentant club FEJ de VERN
- Serge SAUVAGE : représentant club FEJ de l'AVENIR de RENNES
- Aurélien JOUAN : représentant club FEJ de BRECE
- Romain GAUTHIER : représentant club FEJ de la TA RENNES
- Isabelle TALARMAIN : représentant club FEJ de MONTFORT TT
- Nathalie AILLARD : représentant club FEJ de MONTFORT TT
- Anthony BRETON : représentant club FEJ de l'OC CESSON

Membres excusés :

- Patrick FOSSARD : responsable du challenge FEJ
- Jacques LABRUE : représentant club FEJ de THORIGNE-FOUILLARD
- Jacques SORIEUX : président du Comité
- Kenny RENAUX : Conseiller Technique National
- Fabien CHIRON : membre de la CDJ
- Cédric ROINSON : représentant club FEJ de VITRE
- Vivien SAUVAGE : Conseiller Technique de Ligue

Eric DUCOS, responsable de la CDJ, souhaite la bienvenue aux membres de la CDJ. Un tour de table est effectué pour que chacun se présente aux nouveaux venus.

1. Approbation du compte-rendu de la CDJ du 22 janvier 2015.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Le point sur les compétitions jeunes

Un document de synthèse sur l'évolution des différents effectifs sur les quatre dernières années est distribué aux membres présents de la CDJ.

Championnat Jeunes par équipes :

Le constat évident est une baisse du nombre global d'équipes engagées. La principale cause semble être la baisse de licenciés dans les catégories benjamins et minimes. Une des conséquences de cette baisse d'équipes est la difficulté de construire une pyramide correcte.

Anthony estime qu'actuellement le championnat n'est pas intéressant. Il faudrait diminuer le nombre de catégories afin d'étoffer les autres divisions. Par exemple, il serait intéressant plutôt d'avoir un championnat benjamins/minimes et un cadets/juniors. Cela autorise néanmoins à ce que les très bons benjamins ou minimes jouent en cadets/juniors. Cela permettrait aussi de rehausser le niveau du championnat cadets/juniors.

Eric rappelle que pour l'instant on ne changera rien pour la prochaine saison pour des raisons logistiques puisque les fanions ont été imprimés à l'avance pour la fin de l'olympiade. Néanmoins, si un changement doit avoir lieu pour la saison 2016/2017, il faut en parler dès à présent.

Michel rappelle néanmoins que la principale raison de la diminution du nombre d'équipe reste liée à la diminution du nombre de licenciés.

Eric suggère d'observer les données de la prochaine saison, mais n'est pas fermé à l'idée de modifier la formule actuelle. Il reste cependant un problème sur lequel il faudra réfléchir. Actuellement, il est très difficile d'évaluer la position d'une nouvelle équipe en benjamines ; pour cela, on avait décidé de ne faire qu'un seul niveau sur la 1ère phase et de mettre en place la pyramide à partir de la seconde phase. Si on intègre la quasi-totalité des minimes avec les benjamins, il semble important de mettre une pyramide en place dès le départ afin de ne pas trop décourager les débutants. Cela impliquera peut-être de la part des éducateurs de confirmer ou non le niveau de démarrage de chaque équipe en début de saison.

Concernant le nombre de journées, et de phases, Eric rappelle que la volonté de faire des poules de 4 équipes avec trois phases a trois avantages : permettre un brassage plus rapide (si une équipe n'est pas à sa place, elle ne le reste que durant trois journées), permettre des poules géographiques (alors que cette opération n'est déjà pas simple actuellement). De plus le calendrier actuel ne permet pas de trouver beaucoup plus de journées disponibles du fait du démarrage plus tardif (les clubs ne sont pas tous prêts dès le mois de septembre), de la volonté d'éviter de mettre des journées de championnat pendant les vacances scolaires (demande déjà formulée par la CDJ qu'Eric essaie de satisfaire un maximum). La seule solution pourrait être d'utiliser les journées du Circuit des Jeunes, mais Eric trouve cela dommage d'imposer un choix au club ou au joueur alors qu'actuellement il peut participer aux deux compétitions.

Eric souhaiterait sortir des statistiques pour évaluer le nombre de joueurs de chaque catégorie évoluant dans le championnat jeunes…mais actuellement, aucun outil ne semble permettre de le faire.

Circuit des Jeunes :

Eric fait un rapide tour sur les effectifs par tableau. Les tableaux A et D accusent une légère baisse d'effectif à l'opposé du tableau E qui s'est bien étoffé. Il n'y a pas eu beaucoup de nouvelles joueuses dans le tableau D et certaines joueuses ayant changé de catégories sont passées dans le tableau E. Cela peut donc expliquer cette situation côté féminine.

Le tableau C lui reste assez constant et accueille fréquemment plus de 50 joueurs…

La question qui se pose donc concerne le tableau B où l'on observe une diminution nette tout au long de l'année (on passe de 45 en début de saison à 12 joueurs en fin de saison). A cela deux raisons : d'une part la règle imposant la non-participation aux joueurs qualifiés au niveau régional du Critérium Fédéral (pour ces joueurs, le Circuit des jeunes n'a plus d'intérêts), d'autre part le non-respect d'une règle du Circuit des Jeunes qui impose qu'un joueur ayant participé une année en promo ne peut pas se réinscrire en promo la saison suivante.

Eric estime que, si l'objectif d'un joueur ou d'un club est de terminer 1er du classement général du tableau promo C parce qu'il est plus fort que tous les autres et que cela l'empêche de passer dans le tableau B où il aurait sa place de peur de ne pas pouvoir terminer 1er, alors le rôle du Circuit des jeunes est détourné…

A ce problème Eric suggère alors de supprimer les récompenses et la diffusion du classement général. Ce dernier sera uniquement maintenu et diffusé éventuellement aux** cadres techniques car il peut encore servir dans certaines catégories à qualifier des joueurs pour certaines compétitions comme le Championnat d'Ille-et-Vilaine. Les récompenses ne seront donc attribuées que sur chaque tour (médailles). Cette proposition est acceptée par l'ensemble des membres de la CDJ.

Par rapport au passage de promo en tradi la deuxième année de participation, Anthony estime qu'on ne peut pas obliger un joueur ou un club à effectuer cette action s'il estime que lui ou son joueur n'est pas prêt à jouer en tradi. Eric suggère alors de supprimer le point du règlement si on ne peut pas le respecter.

En ce qui concerne le tableau B actuel, Anthony suggèrerait de le supprimer, ce qui permettrait de pouvoir utiliser ces dates pour le championnat jeunes. Seuls les meilleurs poussins du coup seraient impactés. Mais encore une fois, si on supprime ce tableau cela va obliger les benjamins qui ne peuvent pas jouer en équipe (faute d'effectif dans les clubs) à jouer dans le tableau promo, alors qu'ils n'ont pas leur place dans ce tableau.

Interclubs :

Autant la baisse attendue dans les catégories qualificatives aux interclubs nationaux, épreuve supprimée depuis cette saison, s'est bien fait ressentir, autant on peut constater une stabilité sur le nombre d'équipes engagées en catégories cadets et juniors.

Concernant les équipes poussins et les équipes féminines, on ne peut qu'en constater l'échec. Pourtant, la demande de rajouter la catégorie poussins émanait des techniciens, mais visiblement ces derniers reconnaissent avoir du mal à motiver des jeunes (voir les parents) à venir.

Eric souligne que pour les catégories où il y a peu d'équipes engagées, il est indiqué dans le règlement que des ententes de clubs sont autorisées. Mais, visiblement cette notion semble méconnue des clubs. Eric suggère de mettre l'accent sur cette possibilité lors de l'envoi de la convocation l'année prochaine.

Du fait de la bonne participation des cadets et juniors, il semble qu'il ne soit pas opportun de supprimer cette épreuve pour l'instant.

Critérium des Jeunes :

Encore cette année, nous ne pouvons que constater une nette baisse, alors que rien ne s'opposait à ce que cela attire du monde (lieu central à Rennes, date hors vacances). Par contre, il est vrai qu'avec le Championnat d'Ille-et-Vilaine, les jeunes avaient deux compétitions à suivre, cela immédiatement après les vacances de Pâques. De nombreux clubs ont du faire des choix pour solliciter leurs jeunes et n'ont peut-être pas joué la carte du Critérium des Jeunes.

Une question se pose de savoir s'il serait mieux de positionner la compétition le Samedi plutôt que le Dimanche.

Pour une question de logistique (achat du trophée à l'avance), cette compétition aura lieu l'année prochaine. Si on doit la supprimer du fait qu'elle intéresse de moins en moins de clubs, la décision sera entérinée l'année prochaine lors d'une des deux CDJ (si possible la première) afin d'être entérinée le plus rapidement possible par le Comité Directeur.

Championnat d'Ille-et-Vilaine :

Olivier relate un problème concernant les jeunes qualifiés dans un tableau supérieur. Le règlement prévoit qu'on sélectionne jusqu'à quatre jeunes, mais il est très fréquent qu'on en sélectionne plus. De plus les critères paraissent assez subjectifs pour certains clubs. Olivier proposerait donc d'enlever ce nombre maximum indiqué dans le règlement et de remplacer cela par un critère plus pragmatique. Par exemple, on tiendrait compte du niveau du joueur au Critérium Fédéral et on ne prendrait que ceux qualifiés en N1 et N2.

Michel émet tout de suite un bémol car il n'est pas question de supprimer cette limite. Cela pourrait engendrer un trop grand nombre de doublons entre les tableaux et du coup trop de difficultés pour maintenir un horaire raisonnable.

Michel demande à Olivier de faire une proposition sur le nombre maximum à préciser dans le règlement s'il veut augmenter à plus de quatre. Dans ce cas-là, on n'ira pas au-delà de ce nombre.

Olivier suggèrerait de classer tous les joueurs, y compris les benjamins, par rapport aux points classement pour la mise en poule dans toutes les compétitions. A ce jour, selon la compétition, on n'adopte pas toujours le même principe et cela a de quoi perturber certains dirigeants ou joueurs. On pourrait déjà le suggérer pour le Championnat de Bretagne au niveau Ligue (CRJ, CSR et Comité Directeur). Michel conçoit alors que si le règlement change au niveau du Championnat de Bretagne on s'alignera sur le règlement pour le Championnat d'Ille-et-Vilaine. Néanmoins, il souligne qu'au niveau départemental, une grande partie des joueurs est à 500 points. Cela dit, la solution la plus simple serait de pouvoir utiliser la situation mensuelle, mais pour l'instant, il semblerait que cela ne soit pas possible d'un point de vu informatique.

Par ailleurs Olivier souligne qu'un joueur aurait participé au Bretagne dans sa catégorie supérieure sans participer dans sa catégorie. S'il s'agit d'une wildcard de Kenny, il faudrait vérifier si une wildcard doit oui ou non participer au championnat départemental.

3. Retour sur le Trophée Burgiard

Eric fait un rapide compte-rendu de l'édition du nouveau Trophée Burgiard.

Concernant l'organisation même de la compétition, on peut dire qu'elle s'est bien déroulée. Les juge-arbitres ont eu un peu de mal à se mettre dedans, mais la plupart ont réussi à gérer les rencontres comme prévu. Quelques petits ajustements sont à prévoir pour la prochaine édition, notamment sur la lisibilité des résultats des rencontres…

Quant au résultat de l'Ille-et-Vilaine, il a été sans appel, à savoir deuxième loin derrière le Finistère…et on aurait même pu finir troisième !!!

Il est évident que n'ayant pas les meilleurs joueurs présents, ni certains second couteaux, il s'avérait que la tâche était quasiment insurmontable.

Un des soucis vient de la qualification des benjamins aux championnats de France alors qu'ils n'étaient pas qualifiés au CFI N1. Eric suggère de demander une modification du règlement pour ne pas intégrer les benjamins dans la restriction de participation au CFI N1 et/ou championnat de France. De ce fait, cette saison, c'est le Morbihan qui prend la 1ère place, alors qu'ils sont habituellement en queue de peloton !!!

Olivier suggère d'organiser la compétition plutôt un Samedi qu'un Dimanche. On peut en discuter pour la prochaine saison, mais en effet, cela ne poserait pas de soucis particuliers par rapport au calendrier.

Enfin Olivier relate le fait que des joueurs aimeraient que cette compétition ne soit pas homologuée.

Eric souligne que ne nombreux capitaines se demandent à quoi ils servaient, à part rédiger la feuille de rencontre au départ. Par rapport à cela, Gilles TASSEL lui a fait la proposition de permettre éventuellement un ou deux temps morts durant la rencontre.

4. Point sur le CLE et les Stages

Cette année, le CLE a été reconduit avec deux regroupements hebdomadaires (Thorigné et Cesson), mais un seul joueur sur le groupe de huit listé par Olivier est venu sur les deux séances. De ce fait, la labellisation du CLE a été accordée mais avec un avis réservé.

Pour qu'on soit labellisé la saison prochaine, il va donc falloir faire des efforts pour que plus de jeunes viennent sur ces regroupements.

Pour l'année prochaine, un regroupement supplémentaire (déjà mis en place cette année en cours de saison) sera mis en place au CPB le vendredi soir. Ainsi, trois regroupements seront donc organisés et les joueurs du groupe CLE seront fortement invités à participer à deux d'entre eux.

Le maintien de la labellisation du CLE est important pour le Comité car elle s'accompagne d'une subvention permettant d'aider au fonctionnement de ce dernier.

Concernant le stage de juillet dont une partie devait avoir lieu en internat, précédé par un stage en externat de quelques jours, il n'y a que 12 participants de prévus. Pour ce nombre, le coût de l'infrastructure de Dinard serait trop onéreux ; de ce fait, Olivier a changé pour un stage en externat de 5 jours à Thorigné, du 6 au 10 juillet.

En revanche, Olivier organiserait le stage de la Toussaint à Dinard, sur la deuxième semaine des vacances.

Le stage de reprise du mois d'aout aura lieu également à Thorigné.

Enfin, un stage initiateur du 35 aura lieu d'une part au mois de juillet à Cesson et un autre aux vacances de la Toussaint 2 jours en externat.

Fin de la CDJ : 22h40.